

hebdocommuniste des P.-O.



chaque vendredi 2€

Le Travailleur Catalan l'hebd

**PORT DE
PORT- VENDRES**



Son impact dans l'économie locale



• **Violences**
Des actes et des moyens ! p.3

• **Budget**
Les grandes manoeuvres p.14



2 € - N° 4093 - Du 28 novembre au 04 décembre 2025

9 781234 567897

de René Granmont

“Quelle guerre ?”



De l'assassinat à Marseille de Mehdi, assassinat destiné à faire taire son frère, le militant anti-narcotrafic Amine Kessaci, au coup de menton du chef d'Etat-major des armées nous demandant à être « *prêts à perdre nos enfants* », tout concourt à rendre un peu plus inquiétante une situation qui, déjà sur le plan social, est fort peu réjouissante.

Face à ces discours de guerre qui envahissent le débat public, « nous ne voulons pas d'une troisième guerre mondiale, alimentée par des chefs d'Etats en vue d'autorité, alimentée par des impérialismes

puissants. Nous sommes autant opposés au nationaliste Poutine qu'à ceux qui voudraient nous faire entrer en guerre contre le peuple russe. » a souligné le secrétaire national du PCF à Marseille. En fait, ces proclamations martiales visent surtout à faire accepter le doublement du budget des armées au détriment des services publics, de l'éducation, de la santé... Plutôt que d'envoyer « nos » enfants se faire tuer dans des guerres qui ne sont pas les leurs, ne serait-il pas plus judicieux et plus conforme à l'esprit de la France

des Lumières que notre pays prenne la tête d'une coalition en faveur de véritables négociations sur la base du droit international, en refusant de se faire tordre le bras par Poutine ou par Trump, pour obtenir une paix juste en Europe ?

Par contre, s'il est une « *guerre* » que le gouvernement se doit de mener, c'est bien celle contre le narcotrafic. Ce combat contre tous les trafics nécessite autre chose que de simples déplacements de ministres à Marseille, autre chose que l'annonce d'un plan anti-portables dans les prisons... Derrière ces opérations de com, derrière les discours répressifs, les moyens continuent à faire défaut pour mener des enquêtes permettant de s'attaquer aux gros bonnets plutôt que de rafler les petites mains. Il manque 60 000 agents de police, enquêteurs, douaniers après les coupes effectuées dans ces emplois par la droite !

Sans compter que la dimension sociale est toujours laissée en plan, car c'est sur le terreau de la pauvreté, de la précarité, de l'abandon de l'État que prospère l'emprise des narcotrafiquants sur les plus jeunes. L'exigence de justice est aussi celle de justice sociale. Et pourtant le gouvernement continue de creuser les inégalités, de casser les services publics, de laisser les jeunes des quartiers populaires sans espoir. « *Si on laisse les jeunes en situation précaire, les seuls à leur tendre la main, c'est le trafic* », ont alerté la mère de Mehdi et Amine samedi à Marseille. C'est aussi cette page qu'il faut tourner.

Maurice de Lécro
de la Prépuillie

120 ans de la loi de 1905

de Séparation des Eglises et de l'Etat

Semaine de la laïcité
du 8 au 12 décembre
au Musée de l'école de la République,
Avenue Paul-Gauguin à Perpignan.

Lundi 8 décembre à 10h

Inauguration de la semaine au musée de l'école de la République, ouvert au public.

Du 8 au 12 décembre

Accueil d'écoles, collèges et lycées :
ateliers, expositions, échanges.

Mercredi 10 décembre à 14h30

Dictée sur le thème de la laïcité à la Maison
Départementale des Sports, rue Duguay -
Trouin Perpignan, **ouvert au public**.



Yvonne Poullain

nous a quittés

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Yvonne Poullain. Engagée très jeune au Parti communiste français, elle avait avec notre camarade Francis, son mari, milité pour la paix en Algérie, pour les républicains espagnols. Militants très actifs, fidèles lecteurs du *Travailleur Catalan*, Yvonne et Francis avaient, à Taillet où ils résidaient depuis 1990, créé une cellule, lieu de rencontres et de discussion.

La rédaction du TC et la fédération du PCF adressent leurs condoléances attristées à sa famille et ses proches.

Le Travailleur Catalan



Abonnez-vous
au numérique pour
5,50€/mois



44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : redaction@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0630 C 84621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon
PHR



Habileté à la parution
de vos **annonces**
légales.
Contactez-nous par
mail : **legales@letcf.fr**



Violence systémique, urgence d'agir !

Six ans après le Grenelle contre les violences conjugales, les violences et l'impunité des agresseurs persistent dans tous les milieux sociaux. Elles trouvent racine dans le patriarcat et se situent au croisement de plusieurs systèmes d'oppressions.

Les chiffres ne laissent aucune place au doute : en 2024, 107 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint alors que 47% avaient déjà porté plainte. C'est 11% de plus qu'en 2023. En 2025, alors que l'année n'est pas terminée, 149 femmes ont été assassinées parce qu'elles étaient femmes. Alors que le nombre de féminicides augmente, les moyens pour lutter contre les violences, eux, reculent. C'est un choix politique, et ce choix met des vies en danger. Tolérer de telles violences, c'est cautionner la domination et l'impunité, c'est refuser de remettre en cause les structures mêmes qui les rendent

possibles. La persistance des violences faites aux femmes témoigne de leur caractère systémique. Ces violences ne sont pas le fruit du hasard ni d'un contexte isolé : elles s'enracinent profondément dans le patriarcat et s'articulent autour de plusieurs systèmes d'oppression. L'urgence d'agir s'impose : seule une mobilisation politique et sociétale déterminée peut mettre fin à cette violence systémique et protéger enfin les victimes dans tous les milieux et à tous les âges.

Evelyne Bordet

INTERVIEW

Il faut des actes et des moyens !

Rencontre avec Camille Ferrer, présidente de Femmes solidaires 66 et membre de la direction nationale de l'association.

Le 25 novembre est un rendez-vous incontournable pour dénoncer les violences. Comment aller au-delà du vœu pieux ?

Il est impératif de transformer la sensibilisation annuelle en action structurelle et budgétaire quotidienne. Cela exige une augmentation drastique des moyens alloués aux associations qui œuvrent pour la protection des femmes, pour les hébergements d'urgence, aux permanences d'écoute, ainsi qu'au personnel de justice et de police spécialisé. Surtout, nous devons garantir l'éducation à l'égalité et à la non-violence de manière obligatoire et transversale dès le plus jeune âge et assurer une formation continue et obligatoire des professionnels (santé, social, police, justice) pour une prise en charge sans faille des victimes. Il est temps que la parole des victimes soit prise au sérieux par les institutions. Sans ces investissements permanents et généralisés, le 25 novembre restera une journée de « simple » commémoration où nous compterons nos

mortes tous les ans plutôt que de véritable changement.

Comment expliquer que les engagements à éliminer cette violence se traduisent si peu dans la réalité ?

Cela s'explique par un manque de volonté politique réelle et de financement à la hauteur de l'enjeu. Tout est question de choix politique ! Les plans et les lois ne sont pas dotés du budget nécessaire pour déployer efficacement les mesures sur tout le territoire, ce qui se traduit par exemple par un manque cruel de places d'hébergement, de dispositifs de protection comme les ordonnances de protection ou encore les téléphones grave danger et des procédures judiciaires excessivement lentes.

Surtout, le patriarcat et la culture du viol restent profondément ancrés : l'État et la société ne

parviennent pas à remettre suffisamment en question ces mécanismes structurels misogynes et de domination masculine. Tant que la justice continuera, trop souvent, à mettre en doute la parole des victimes ou à accorder une impunité de fait aux agresseurs, le signal envoyé sera un signal de tolérance, empêchant toute traduction concrète et significative des engagements pris.

Propos recueillis par E.B.



Pas moins de 350 personnes ont manifesté ce 25 novembre à Perpignan.



“ Des fruits et des emplois : une économie vitaminée !

Chaque semaine, une cargaison de fruits, dont 90% de bananes, accoste à Port-Vendres. Sur les quais, c'est alors un ballet de dockers, caristes, camions et conteneurs. Pour mieux appréhender l'importance du port dans l'économie locale, Le Travailleur Catalan s'est entretenu avec un représentant de la Compagnie fruitière.

L'arrivée régulière des cargaisons ne se limite pas à un simple déchargement de fruits : elle mobilise de nombreux acteurs, chaque débarquement fait travailler des salariés permanents et occasionnels et vivre les commerces locaux.

Une entreprise internationale engagée et responsable

La Compagnie fruitière est présente dans 18 pays, son siège social est à Marseille. Le groupe emploie 23 000 personnes, témoignant de son poids économique considérable dans la filière fruitière. Tout intégré, le groupe maîtrise toute la chaîne sauf les camions. Côté production, la Compagnie fruitière exploite 13 000 hectares répartis sur trois pays africains : le Cameroun, le Ghana et le Sénégal. Elle produit chaque année 600 000 tonnes de bananes, ce qui lui confère la place de premier employeur privé et de premier producteur de bananes bio dans ces trois pays. Son expertise et son savoir-faire local et sur les plantations relève le défi d'une possible mondialisation positive.

Des fruits et des jobs, Port-Vendres garde la banane !

Au-delà de son activité agricole, la Compagnie fruitière s'investit dans l'amélioration des conditions de vie dans les pays producteurs, par le biais de sa Fondation qui contribue à la construction d'hôpitaux, de dispensaires et d'écoles. Cette politique sociale se reflète également dans la gestion des ressources humaines : l'ensemble des salariés de l'entreprise bénéficie d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée, aucun n'est employé à la tâche.

L'activité étant faiblement mécanisable, l'ensemble de la chaîne logistique et du service qualité repose sur une présence humaine constante

sur le terrain, formée par le groupe dans ses 60 filiales et sur la plateforme européenne multimodale Saint-Charles pour les P.-O. Notamment pour le contrôle minutieux des palettes et du stockage frigorifique (18 000 m²) qui permet la conservation des marchandises dans des conditions optimales.

Chaque année, le port traite un volume de 300 000 tonnes de marchandises, pris en charge par une main-d'œuvre portuaire composée de 120 ouvriers. Parmi eux, 30 dockers permanents et 80 dockers occasionnels sont mobilisés en fonction des pics d'activité.

La Compagnie fruitière assure également une traçabilité rigoureuse de ses productions. Tous les bananiers sont référencés, et le contrôle des plantations est réalisé à l'aide de drones, permettant ainsi une digitalisation avancée du suivi des cultures. Ce souci de modernisation, allié à une politique sociale bienveillante, fait de la Compagnie fruitière un acteur sérieux.

La grande distribution, principal client de la filière

Le client principal de l'activité portuaire liée aux fruits à Port-Vendres est la grande distribution. Les cargaisons débarquées chaque semaine approvisionnent les réseaux de supermarchés et d'hypermarchés. Ce lien direct avec la grande distribution conditionne l'organisation logistique et la régularité des arrivages pour répondre aux exigences du secteur en matière de fraîcheur, de volumes et de délais. Ainsi, l'ensemble de la chaîne, du déchargement sur les quais jusqu'à la répartition vers les mûrissières et les points de vente, est structuré autour de ces besoins spécifiques. Cette organisation intégrée couvre toutes les étapes, depuis culture jusqu'à l'acheminement des fruits. Cette maîtrise de la chaîne logistique, permet à la Compagnie fruitière de pratiquer des marges très serrées.

Organisation des lignes maritimes et logistiques d'acheminement

La Compagnie fruitière s'appuie sur deux principales lignes maritimes pour assurer l'acheminement de ses produits. La première relie Anvers, permettant de desservir le nord de l'Europe. La seconde, partant de Port-Vendres, alimente quant à elle la France, le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

À ce jour, les camions détrônent le rail, car aucune solution ferroviaire n'a encore été mise en œuvre, bien que des projets soient en cours, notamment sur la partie Est du réseau.

Les fruits qui arrivent sur ces plateformes ne sont pas encore mûrs. Ils sont ensuite dirigés vers des mûrisseries réparties dans les différents pays desservis, afin de garantir une maturation optimale avant leur mise en vente.

Par ailleurs, la Compagnie fruitière travaille également avec la chocolaterie Cémoi, pour qui elle assure l'importation de 7 000 tonnes de cacao en conteneur.

Des escales portuaires contraintes

Avant d'atteindre Port-Vendres, les navires doivent effectuer une escale intermédiaire en Italie ou en Espagne où environ soixante containers sont déchargés, ce qui entraîne inévitablement une perte de temps dans la rotation globale des bateaux.

Cette étape est indispensable, car la profondeur du port ne permet pas actuellement l'entrée de bateaux totalement chargés. Ainsi, la construction du troisième quai était vitale pour répondre à cette contrainte.

La flotte opérant sur ces lignes se compose de navires mesurant de 160 mètres de long pour 25 mètres de large. Les fruits transportés voyagent dans des cales à température dirigée, garantissant ainsi leur conservation optimale durant le trajet. En ce qui concerne le personnel à bord, il est principalement composé de marins philippins.

Saisonnalité de la consommation et organisation logistique

La consommation de bananes présente une forte saisonnalité, avec une demande accrue durant la période hivernale. En effet, l'hiver se caractérise par l'arrivée de cinq navires, correspondant à un volume total

de 6 500 palettes de bananes. À l'inverse, la saison estivale connaît une baisse de la demande, et le volume traité descend alors à 4 500 palettes.

Chaque palette nécessite l'intervention de onze dockers, soulignant l'importance de la main-d'œuvre dans la chaîne logistique. Le tri des fruits s'effectue directement dans les stations, permettant de répondre aux attentes des clients grâce à la mise en place de plusieurs niveaux de gammes.

Rotation hebdomadaire des navires et gestion des flux

La cadence d'un navire par semaine impose une organisation précise : deux journées sont consacrées au déchargement, puis au rechargement des produits nécessaires aux plantations : engrais, équipements d'irrigation, bois, machines, denrées alimentaires telles que pommes, poires, oignons et viande congelée. Il est à noter que les flux à l'import surpassent ceux à l'export, traduisant l'orientation majoritairement importatrice de l'activité portuaire.

Objectif de développement du port de Port-Vendres

L'ambition affichée est de positionner Port-Vendres comme le port de référence unique en Méditerranée, capable d'accueillir des navires entièrement chargés. Pour atteindre cet objectif, une augmentation du nombre de livraisons maritimes est envisagée, notamment en direction de l'Italie et des pays du Maghreb. Une ligne maritime directe existe déjà avec l'Algérie.

Impact sur l'emploi

Le port génère actuellement 200 emplois directs, auxquels s'ajoutent 200 emplois indirects. L'adéquation entre le nombre d'ouvriers et le tonnage manutentionné est un indicateur central de l'activité. Ainsi, toute augmentation du tonnage nécessite une adaptation des effectifs. Dans cette perspective, une progression de 50 dockers supplémentaires est envisagée d'ici la fin de la concession.

Ce développement s'accompagne d'un impact significatif sur le marché du travail local, consolidant le rôle du port comme acteur économique essentiel dans le département.

À propos de l'extension du port

Une liaison ferroviaire pour un développement durable du port

Porté depuis plus de 20 ans notamment par le groupe communiste au conseil départemental, l'extension du port de Port-Vendres est appréciée de manière positive pour ses perspectives de développement d'activité économique lié au confortement pérenne de l'emploi direct et indirect du port. Financé essentiellement par le Département cet investissement de 29,5 millions d'euro constitue un exemple de l'utilité de l'investissement des collectivités locales pour soutenir l'activité économique.

Le projet est présenté comme un projet de développement durable et nous nous en réjouissons. Cependant pour qu'il le soit complètement, nous portons la proposition que soit rétabli l'embranchement ferroviaire



De g à d : Roland Monels, François Liberti (maire de Sète), Alain Marcaillou (Région), Michel Coronas (CD 66), Jean-Louis Alvarez, en 2002.

du port encore présent sur ses emprises. Il n'y a pas d'impossibilité technique concernant cette proposition et son poids financier est raisonnable. Avec les volumes qui transitent actuel-

lement ce sont 30 000 mouvements de camion annuel que supportent les routes départementales. Avec l'accroissement du trafic maritime projeté, une forte progression du trafic routier est à craindre, nous considérons qu'il convient de tout faire pour que la plus grande partie possible soit reporté sur le rail en relation avec les autres plateformes logistiques implantées dans les P.-O. et notamment la plateforme de Saint-Charles.

Un courrier de la Coopérative 66 des élus communistes est adressé à la présidente du CD 66 afin que des crédits d'étude qui étaient inscrits dans le projet de 3e quai soient affectés à l'étude de la liaison ferroviaire permettant de conforter ce dossier et ainsi d'exiger de l'État et de la SNCF l'affectation de crédits nécessaires à sa réalisation.

Michel Coronas

Le 3^e Quai

Travaux majeurs à Port-Vendres

Accompagné de Cyril Landrieu, responsable du service des infrastructures portuaires du Département, le TC a pu mieux comprendre les multiples enjeux liés à la construction du nouveau quai de Port-Vendres.

L'idée était déjà là avant les années 2000. Le projet du troisième quai de Port-Vendres, dit quai Dezoums, qui arrivera à son terme début 2026, fut une épopée de longue haleine ! Mais l'enjeu était de taille, car au bout se dresse un nouveau quai de 170 mètres de long pouvant accueillir jusqu'à 300 000 tonnes chaque année. Bati sur pas moins de 208 pieux en acier, d'un mètre de diamètre, servant de pilotis et renforcés par du béton afin d'éviter le danger de la rouille. Prévue pour durer un siècle, la structure permet de supporter un poids dantesque de 6 tonnes par mètre carré du quai.

Des avantages multiples

Ce projet ambitieux, piloté par le Département et soutenu par l'État dans le cadre du plan Littoral 21, vise avant tout à diversifier l'activité portuaire. La réalisation du quai Dezoums, permettra aux installations portuaires une diversification de l'activité afin de ne pas dépendre d'un seul transporteur maritime.

De plus, la construction de l'infrastructure portuaire devra améliorer la situation de l'emploi dans le département et générer finalement 620 emplois dont 220 directement sur le site, 200 emplois indirects dans le secteur des transports et 200 autres postes dans l'économie locale, notamment dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, soutenant ainsi la vitalité des commerces environnants.

Au-delà de l'aspect économique, le quai Dezoums se distingue par son engagement en faveur de la transition écologique. Grâce à l'intégration d'un système d'électrification, les navires pourront couper leurs moteurs lorsqu'ils sont à quai. Cette innovation permettra non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également d'améliorer la qualité de l'air aux abords du port. De plus, la diminution des nuisances sonores bénéficiera directement aux riverains, renforçant ainsi l'acceptabilité sociale du projet.

Un projet respectueux de l'environnement et du passé

À l'heure où chaque initiative humaine doit intégrer la préservation de la nature et la valorisation du patrimoine, les autorités départementales se sont engagées à limiter l'impact environnemental des travaux du quai Dezoums. Plusieurs mesures ont été mises en place pour protéger la biodiversité sous-marine.

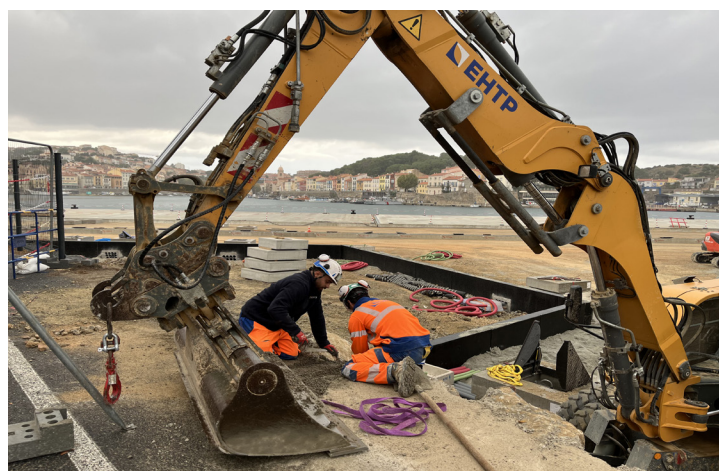
Ainsi, une nurserie à poissons a été créée afin de soutenir le développement des espèces locales, et des capteurs de bruits sous-marins ont été installés pour préserver les cétacés des nuisances sonores générées par les travaux.

La protection des habitats marins a également nécessité des interventions délicates, notamment le transfert des posidonies, servant de refuge à de nombreuses espèces, vers l'anse de Paulilles.

Port-Vendres, dont l'activité remonte à l'Antiquité, recèle de nombreux vestiges archéologiques, notamment des épaves datant de l'époque romaine situées à l'emplacement du futur quai. Afin d'assurer leur sauvegarde, le Département a mandaté, pendant deux mois en 2024, le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Grâce à des opérations de dragage, les archéologues ont pu récupérer des reliques telles que des amphores et des pierres de lest provenant d'anciens navires, contribuant ainsi à la préservation du patrimoine historique de Port-Vendres.

Malgré les critiques récurrentes dont le projet a pu faire l'objet, les bénéfices issus du développement du littoral sont incontestables dans notre département sévèrement touché par la précarité. Ainsi, le seul port en eaux profondes de la Région pourra préserver et renforcer sa prospérité économique à long terme.

Dossier réalisé par Ray Cathala, Evelyne Bordet et J.S.



INTERVIEW

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

Le 6 décembre, au Perthus, à Elne...

À l'occasion de la journée qui marquera les dix ans du rétablissement des contrôles aux frontières, le TC a rencontré Dominique Ségard, bénévole dans le groupe local de La Cimade des Pyrénées-Orientales.

Depuis dix ans, l'État français renouvelle, tous les six mois, le contrôle aux frontières.

Que pensez-vous de ce dispositif ?

Effectivement, dix ans que la France contrôle les personnes migrantes pour les refouler principalement vers l'Italie et l'Espagne. Les moyens mis en œuvre pour les contrôles sont en constante augmentation avec grands renforts de communication qui amalgame étrangers et délinquants.

Le pacte européen va encore mettre encore un peu plus en péril le principe de libre circulation de l'espace Schengen. Un renforcement des pratiques de fichage dans le contrôle des frontières de l'UE et une facilité pour refouler les personnes en migration sont prévus. Et pourtant rien n'a jamais arrêté et n'arrêtera les mouvements des populations sur notre terre, mouvements vers la France par ailleurs très faibles par rapport aux prétendues invasions dont parlent certains médias. Il serait donc de loin préférable de mettre les moyens pour organiser correctement l'accueil. Par nos observations sur le terrain, aux frontières, nous avons constaté la discrimination des personnes racisées, le refoulement de nombreuses personnes sans respect de leurs droits fondamentaux, en violation de la législation nationale, européenne et internationale, telle la Convention de Genève relative au statut des réfugiés et la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, des personnes souhaitant demander l'asile en France ne peuvent pas le faire, et des mineurs isolés sont parfois refoulés sans protection.

De plus, le renforcement des contrôles avec les multiples abus de droits augmente les dangers des routes migratoires en poussant des personnes à prendre plus de risques comme en empruntant le tunnel ferroviaire entre Portbou et Cerbère ce qui a provoqué des accidents mortels.

Dans les P.-O., cette mesure a un écho tout particulier, qu'en est-il de la journée du 6 décembre 2025 ?

Nous sommes bien évidemment fortement concernés avec notre frontière catalane assez spécifique par sa forte ruralité qui rend les solidarités encore plus difficiles à exercer. Des personnes migrantes parfois de très jeunes mineurs se retrouvent très démunies matériellement, désemparées, apeurées, renvoyées comme une balle de ping-pong d'un côté à l'autre de la frontière, sans assistance, sans information dans leur langue et sans connaître leurs droits bien sûr. Pour ces raisons, nous essayons malgré les freins d'organiser une solidarité, de dénoncer ensemble ces politiques, entre autres, par cette journée de mobilisation inter associative du 6 décembre au Perthus et à Elne, qui rappellera que ces dix ans du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures signifient dix ans de violations des droits. En dehors de La Cimade et d'Amnesty International, membres de la CAFI* à l'initiative avec l'ANAFE* de l'action, nous ont rejoints dans cette mobilisation catalane l'ASTI, RESF, le MRAP, le Mouvement de la Paix, SOS Méditerranée, Welcome 66 ainsi que des collectifs de citoyens solidaires de part et d'autre de la frontière.

Quels en seront les temps forts ?

Comme aux autres frontières intérieures, de façon simultanée, le 6 décembre à 11h, nous appelons toutes et tous à la mobilisation au Perthus, sur le parking près des postes frontières. Il y aura des prises de parole, de la musique, de la poésie mais aussi des gestes symboliques également avec des solidaires venus de l'autre côté de la frontière.

L'après-midi, dès 14h30, nous accueillerons le public à l'espace socio-culturel et cinéma d'Elne, rue Vautier avec l'expo de La Cimade « Refuser les violences aux frontières », des stands des différents partenaires associatifs, à 16h un ciné-débat autour du film « Outrepasser », documentaire de 2025 sur notre frontière avec l'Espagne côté basque et catalan en présence de la réalisatrice Elsa Putelat et à partir de 17h30 une table ronde sur ces thèmes. Nous aurons également comme objectif de trouver ensemble des pistes pour des actions solidaires dans notre département. Un pot de l'amitié clôturera ces moments que nous espérons donc puissamment engagés et créatifs.

Propos recueillis par Evelyne Bordet

Cimade : association loi de 1901 de solidarité active et de soutien politique aux migrants, aux réfugiés et aux déplacés, aux demandeurs d'asile et aux étrangers en situation irrégulière.

CAFI : coordination des actions aux frontières intérieures

ANAFE : association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales

SAS MERCI JULIE CONCIERGERIE

Capital social : 1000 euros

Siège social : 1013 Chemin DES JARDINS-SAINT-JACQUES 66000 PERPIGNAN

983337882 RCS de Perpignan

REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision en date du 23 octobre 2025, à compter du 23 octobre 2025, les associés ont pris acte de la modification de la direction :

- Révocation du Directeur général : Monsieur Kevin BOIXEDER (partant)

Mention sera portée au RCS de Perpignan.

Elle a tout d'une grande !

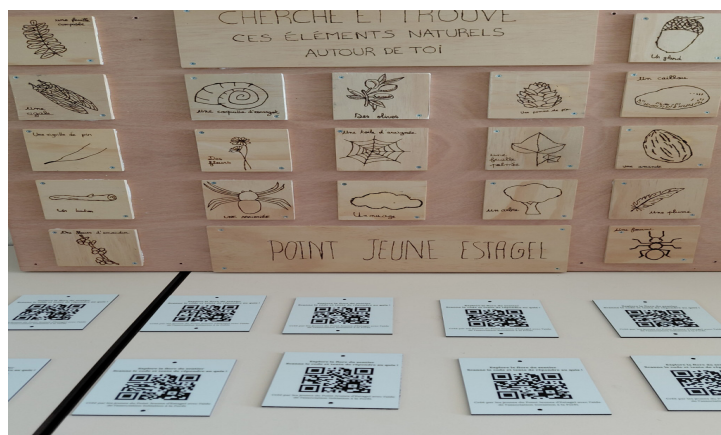
L'association « Initiation à la forêt » (IF), a tenu son assemblée générale fin octobre dernier, la presse était invitée, le Travailleur Catalan était présent.

L'association IF, forte de sa trentaine d'adhérents, avait donné rendez-vous à la presse pour sa 31^e assemblée générale dans les locaux de l'Institut méditerranéen du liège (IML) à Vivès. Créée en 1995 pour défendre le patrimoine forestier et le faire connaître au plus grand nombre, elle a pour objectif premier de « faire découvrir la forêt au sens large et les liens qui existent entre ses différentes fonctions écologiques, économiques et sociales ». Elle met en place un programme d'actions diverses à destination d'un public varié (enfants, adolescents et adultes) afin de le sensibiliser au respect et à la connaissance de l'environnement méditerranéen.

Ce qui frappe de prime abord, c'est le panel impressionnant d'activités réalisées par l'équipe salariée par rapport à la taille de l'association. L'équipe composée d'Anaïs, animatrice en CDI à plein temps et Anthony en CDD à temps partiel, a été recrutée grâce à l'aide apportée par le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONGEP).

Un riche bilan d'activités

En partenariat avec la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et le conseil départemental, l'association est donc le partenaire privilégié des écoles élémentaires et maternelles pour mener des projets sur la thématique forestière appelés « À l'école de la forêt ». Ainsi, pour l'année scolaire écoulée, ce sont 38 classes qui ont été aidées sur le département ; plus de 900 élèves ont été sensibilisés à la préservation des forêts à travers un programme de plus de 120 interventions pédagogiques. L'association intervient aussi dans les écoles et collèges dans le cadre des projets « Aires terrestres éducatives ». Ces aires permettent à des élèves de s'approprier un petit territoire naturel géré de manière participative par eux, les enseignants et l'intervenant de l'IF (réalisation de semis, d'abris à insectes, etc.).



© Michel Devaux

Ce sont plus de 200 enfants qui ont participé à la réalisation de ces projets. Dans le cadre du programme d'actions « Collège 21 » mis en place chaque année par le Département, *Initiation à la forêt* propose régulièrement des projets annuels permettant aux collégiens de découvrir le patrimoine naturel du département et d'encourager le développement de comportements écocitoyens.

Enfin *Initiation à la forêt* a sensibilisé près de 380 enfants et jeunes fréquentant lors d'animations en accueils de loisirs et Points jeunes. Sans oublier les interventions, (certes peu nombreuses) auprès du grand public, que ce soit sous la forme de sortie nature ou tenue de stands lors de manifestations sportives et culturelles organisées par des villages comme Olette, Saint-André ou Font-Romeu.

On ne peut que souhaiter bon vent à l'association *Initiation à la forêt*.

Michèle Devaux

Perpignan

La « Casa Bicileta » a fêté ses 10 ans

Une décennie, dans le domaine associatif, c'est déjà la maturité. Jeudi, après une balade collective vélocipédique illuminée dans les rues de la ville, adhérents et amis ont retracé le parcours et fixé de nouveaux objectifs.

Un atelier au centre des activités

« Notre port d'attache, aujourd'hui, c'est cet atelier, rue de la Lanterne, quartier Saint-Mathieu, inauguré le 15 octobre 2015, après moins de deux mois de travaux. Dix ans plus tard, la Casa Bicileta est toujours là, plus dynamique que jamais puisque nous venons d'enregistrer le mois dernier notre 5 000^e adhérent ». Réparations, apprentissages, vente de vélos d'occasion, conseils, « matérielo-thèque », formations mécaniques occupent ainsi le temps des bénévoles et des trois salariés d'aujourd'hui.

Reconnue d'utilité publique, la Casa a pignon sur rue. Financements participatifs, dons, adhésions et subventions assurent, pour l'instant un équilibre de gestion. « Aujourd'hui, nous comptons environ 800 membres actifs (adhésion à 10€), et ouvrons au public une quinzaine d'heures par semaine » précise l'une des responsables qui conclut : « nous cherchons toujours des bénévoles, des dons, dont je précise qu'ils seront déductibles des impôts ».

Une collation joyeuse était ensuite partagée.

Michel Marc



© Michel Marc

Loi de 1905

Laïcité et séparation des Églises et de l'État

La LDH 66 invitait à la réflexion avec une conférence-débat autour des
« 120 ans de loi de séparation des églises et de l'État, où en sommes-nous aujourd'hui ? ».



Daniel Boitier, membre du Conseil national de la LDH et Joëlle Cordesse, enseignante, docteur en sciences et philosophie du langage.

Il s'agissait, pour la LDH 66 et les conférenciers de « rappeler notre attachement à cette loi de liberté, et interroger son histoire, le contexte de ses transformations, et parfois de ses trahisons », d'explorer un peu l'histoire, de l'interroger, de contextualiser les faits et les pensées. De mesurer les liens et les effets de cette loi de séparation sur les politiques engagées, d'en tracer les parcours évolutifs, de réfléchir aux interprétations variables, aux postures d'hier et d'aujourd'hui. Cette loi, sans conteste, reste un marqueur politique et philosophique national, un trait « franco-français », important et original dans le monde.

Et cette loi vient de loin. La Révolution française et la Commune de Paris ont placé des marqueurs, et la « gauche », large et diverse, à la fin du XIX^e et au début du XX^e en a fait une loi. Plusieurs articles la composent et les intervenants en conseillent une relecture attentive. « C'est d'abord une loi de liberté, de libertés individuelles, qui permet à chacun de vivre librement ses convictions philosophiques ou religieuses. Une loi de tolérance qu'il est important de défendre ». Mais aussi, « elle interdit à l'État d'intervenir, de soutenir officiellement, d'aider ou de conspuer telle ou telle religion ». C'est la séparation. Le danger d'aujourd'hui, c'est de confondre la loi avec « l'obligation de neutralité, où l'on s'oblige à aseptiser les paroles, voire à les censurer ». Interprétation mortifère de la loi. Les quarante participants ont ensuite échangé. Les questions posées n'ont pas manqué. « Financements des écoles confessionnelles ? Former les citoyens à la laïcité ? Laïcité et liberté d'expression, même combat ? ; Le voile, dans ce cadre, on en fait quoi ? Les crèches de Noël

dans les maries ? ... ». Une heure d'échanges féconds. Salutaire.

Michel Marc

Séparation de l'Eglise et de l'Etat : 120 ans déjà !



Protection Maternelle et Infantile

Une alerte, un anniversaire

Mobilisés depuis le printemps 2025 pour plus de moyens, les agents de la PMI 66 ont réalisé une exposition, avec le syndicat CGT, qui éclaire leur combat et leurs métiers.

Créée en 1945 par une ordonnance du ministre communiste de la Santé François Billoux (C.N.R.), la PMI existe dans le but de faire baisser le taux de mortalité maternelle et infantile, c'est « un système public de protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Et c'est gratuit. On fête ses 80 ans. Les services sont sous l'autorité du conseil départemental et sont répartis sur l'ensemble du département. Les missions sont multiples : suivi de grossesse, préparation à la naissance et à la parentalité, aide à l'organisation du quotidien avec le bébé, bilan et livrets de santé des bébés, accompagnements psychologiques,

dépistages VIH et MST, repérages anomalies et grossesses à risques... et surveillance des établissements d'accueil (crèches). »

La PMI se meurt, lentement

Ce service public d'aide et d'accompagnement, essentiel, si moderne dans sa conception, est en grande difficulté dans le département (une cinquantaine de salariés) et dans la France entière. « Après une baisse quasi-linéaire de la courbe de la mortalité infantile depuis des décennies, elle remonte depuis quelques mois jusqu'à atteindre 4,1/1000 en France et 3,7 dans les P.-O. Ce n'est pas acceptable » précise une

sage-femme de l'institution. Et les exemples suivent : « dans les écoles, on voit grandir de graves problèmes sanitaires que nous n'avons pas pu accompagner. Des familles, des jeunes mamans doivent souvent attendre des semaines pour obtenir un rendez-vous. Il y a des zones entières non couvertes par des médecins de la PMI, gynécologues-obstétriciens. Nous ne pouvons accompagner toutes les très jeunes femmes enceintes, pour des grossesses non désirées, ni intervenir efficacement auprès des jeunes qui se prostituent... ». Et la liste se poursuit : « plus de 3 000 enfants n'ont pas eu, dans des délais raisonnables, leurs carnets de

santé, si importants. Enfin, nous n'allons presque plus dans les crèches pour contrôler la qualité de l'accueil, alors que c'est notre mission... ». Pour ces agents de santé publique, l'État est responsable, mais le Département doit aussi les entendre et négocier. « Il nous faut plus de médecins (il en manque huit aujourd'hui), de sages femmes, de puéricultrices, d'infirmières et d'éducatrices très jeunes enfants. La pauvreté qui grandit et l'augmentation de la population en détresse commandent de telles décisions. Nous voulons rencontrer le préfet et les élus du CD ».

M. M.

Louis Torrent s'en est allé



Louis Torrent lors de l'hommage municipal pour ses 100 ans.

Notre camarade Louis Torrent est décédé mercredi 12 novembre, il avait 103 ans. Depuis quelques années, il vivait à la maison de retraite de Sorède, après des décennies passées à Saint-André, commune qui l'avait honoré lors de ses 100 ans en inaugurant la place de la solidarité, en présence de nombreux amis et camarades. Il était un fidèle lecteur du *Travailleur Catalan* et ce jusqu'à son admission en EHPAD. Communiste depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a longtemps milité avec notre regretté camarade, Henri Costa. C'est entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants, en présence d'une foule nombreuse, de ses amis et camarades des Albères, que la commune de Saint-André lui a rendu un vibrant hommage, ce vendredi 21 novembre, place de la mairie. Après les propos en catalan de l'ancien maire Francis Manent, qui partageait avec lui cet amour de la langue catalane, le maire Samuel Moli a rendu un hommage appuyé « à cet homme qui refusait les honneurs et qui en méritait tant ».

Et de souligner : « *c'était un homme humble, honnête qui a forgé, avec d'autres, l'identité de notre village* ». Louis Torrent était un militant au sens noble du terme, a poursuivi l'édile municipal : « *militant au Parti communiste parce qu'il en gardait le sens premier, l'égalité et la fin des privilèges, militant syndical pour aider les travailleurs, militant et administrateur à la cave coopérative, au crédit agricole, militant au Secours populaire, au centre d'action sociale communal. Ce sens du partage et de la générosité était en lui, sa raison d'être* ». Et de conclure : « *Louis nous a quittés à 103 ans, 103 ans d'une existence dirigée vers l'autre, sans relâche il a défendu des idées, une morale, un sens de la vie qu'il a mis en pratique...* ». Le *Travailleur Catalan* et la fédération du Parti communiste français des P.-O. présentent leurs condoléances à sa famille et ses proches.

Michèle Devaux

En Català



Les cinc arquas

Capitol 3 (3)

El GAIRPS era una de les associacions en la qual els dos amics havien participat, de joves, enmig d'altres, que s'interessaven a la vida política, cultural, social... en aquest cas es tractava d'entendre i d'intervenir en lo de la vida dels grups, petits i grans...

El Lluís segueix:

- I és una de les raons per les quals algú ha pensat que un periodista, ja molt gastat i amb un humor de primer curs encara podia servir per quelcom...

- Va Jaume, aquest xicot me comença d'agradar, en forma i agressiu, au, tira endavant.

Al Lluís ni tan sols se li escapa l'inici d'un somriure.

- Vosaltres, la gent diguem ja una mica gran, encara vos passegeu amb unes concepcions romàntiques de la vida. Penseu que forces superiors i ocultes manipulen el món, i que unes individualitats, les vostres intervencions, poden adobar una cosa o altre. I lo del tio desesperat, que beu whisky, fa part de la vostra mitologia. En realitat, el món en el qual vivim és desitjat per la majoria de la gent, jo bec molt poc alcohol, mes cardo i per ara no n'he tingut reclamacions. Que vos heu pensat? Que cardar només serveix per fer la mainada? Per fer la mainada ara ja hi ha altres mitjans, sabeu quin percentatge de criatures neix avui amb el vostre sistema arcaic?

Somriure del periodista.

- Oi que tens alguna cosa per beure? Aquest jove m'ha assecat el canyó!

- J hi sem, només faltava això, el detectiu, ja "bien tapé" com diuen els francesos, força cínica, que no creu en gran cosa i que beu whisky...

Ho ha dit amb un somriure gairebé amable,

-No soc detectiu, sí que tinc algunes desil·lusions mes no soc gens cínica, i per lo del whisky, la meua cultura és més aviat una aniseta, amb un tall de xocolata, si convé el jaume en té dins d'algun calaix

El Jaume esclata de riure.

- L'aniseta sí, per la xocolata haurà de ser per la pròxima vegada. Què, Lluís, un got per tu o no?

L'altre sospira

- Home, si és Anís del Mono, podem considerar que és una base per posar-nos al gra.

És Anís del Mono, i després que el jaume hagi posat tres dosis en tres gots, comencen les coses en serio. El periodista demana:

- Molt bé. Uns esverats s'apoderen d'un tros de país abandonat per la civilització, uns de menys que vindran a reclamar la seva part en la magnífica societat post industrial. Tot va de la millor manera en el millor dels móns no? Me sembla que ja és hora d'explicar-me lo que vos dona gratera i lo que espereu que jo vingui a fer.

El Lluís s'asseu.

- La veritat és que els estats guarden un ull sobre lo que passa per les Corberes.

- Així que Big Brother ja no és moda oi?

L'altre encaixa i comenta sense fer-ne massa.

- Big Brother tan sols té un petit tros de poder... i és precisament lo que escapa a aquest poder que dona gratera als polítics. (seguirà)

Au bord du précipice

Avec une dixième défaite (0-28 face à Montpellier) en dix matchs, seul demeure le mince espoir de finir 13^e.

Il me revient en mémoire l'histoire d'un petit garçon de huit ans, interrogé par le juge du tribunal de Montpellier après le divorce houleux de ses parents : « *tu veux aller vivre chez ta mère ?* ». L'enfant répond aussitôt : « *non parce qu'elle me bat* ». Le juge : « *chez ton père alors ?* ». L'enfant apeuré : « *Oh ! Non, il me bat lui aussi* ». Le magistrat interloqué lui demande alors où il veut aller. L'enfant lui dit qu'il veut aller à Perpignan et à l'USAP précisément car là-bas au moins cela fait longtemps qu'ils ne battent plus personne. Aïe ! Aïe ! Aïe ! Qu'elle est dure la réalité... et pourtant. En s'inclinant une fois encore dans ce très difficile Top 14, l'USAP a démontré qu'elle n'avait peut-être plus sa place, dans cette configuration actuelle, dans l'Élite du rugby français. Mais pourquoi ?

Pas d'électrochoc

L'arrivée d'un nouveau staff avait laissé plein d'espoir dans l'entourage du club mais en particulier chez le supporter qui voyait son club remonter allégrement la pente. Certains avaient même la folie de penser que leurs favoris seraient capables de se hisser à la douzième place. Insensé ! En acceptant les différents postes de manager ou entraîneurs Laurent Labit, Nicolas Nadau, Joe Worsley et moins récemment Nicolas Mas et Mathieu Cidre, savaient-ils véritablement où ils mettaient les pieds ? Bien évidemment il ne fallait pas s'attendre à une spontanée résurrection de l'équipe sang et or lors de la réception... à Béziers (merci les c... de lanceurs de bière !) de l'une des équipes très solides du Top 14. Le MHR est une équipe très dense au niveau de son pack d'avants et l'USAP savait que si elle arrivait à rivaliser dans ce domaine tout serait peut-être possible. Manqué ! « *On s'est fait ouvrir en deux par la qualité physique montpelliéraine* » soulignait Laurent Labit. Et lorsque le pack d'avants est écrabouillé, comme ce fut le cas, il est impossible aux lignes arrières de s'exprimer. Maladresses, en-avant, mauvais placements, placages ratés... Tout pour que l'USAP revienne de ce court déplacement-réception la tête encore plus enfoncée dans le sac, mais aussi pleine de suspicion envers certains de ses joueurs.

Pas tous professionnels

Même s'il est vrai que dix-neuf joueurs sang et or étaient absents soit pour blessures dans la majorité des cas, soit en sélection pour leurs différents pays, d'autres étaient sur le pré mais n'auraient sûrement pas eu la confiance de leurs coaches si l'effectif avait été au complet. Un joueur de rugby professionnel se doit de défendre les couleurs du club pour lequel il a signé et ce, quelles que soient les circonstances. Les joueurs sont professionnels et doivent respecter leur contrat de travail. Les recrutements effectués par l'USAP sont malheureusement des paris. Faire signer des joueurs parfois pas sérieux, des joueurs que leur ancien club ne veut plus car trop usés, des joueurs qui relèvent de blessures parfois graves, des joueurs trop vieux que l'USAP appelle pour faire nombre... Bref, des joueurs qui ne coûtent pas excessivement cher et qui permettent au président de mener sa saison à un rythme de sénateur. Laurent Labit, manager fraîchement arrivé, ne connaissait sûrement pas tout de l'USAP. Il se sent prêt à donner un grand coup de pied dans la fourmière et à exempter de terrain tous les joueurs qui ne respecteraient pas le maillot catalan, ceux qui ne seraient pas prêts à mettre leur corps au service de l'USAP, respecter toutes les consignes qu'elles soient morales ou physiques voire alimentaires. Et ce n'est que dans ces conditions que le club catalan pourra survivre à cette saison d'enfer. Or pour réaliser cette opération de nettoyage il faudrait que l'effectif se retrouve rapidement au complet, ce qui n'est malheureusement pas le cas. La saison, dans ces conditions, sera inévitablement très longue, peu agréable pour les joueurs mais aussi pour le supporter. Saison agrémentée dans le meilleur des cas de deux voire trois victoires, à la recherche d'un point de bonus défensif au détour d'un chemin, mais surtout d'une course poursuite avec le promu Montauban.

Deux équipes larguées dans ce monde de géants. De quoi promouvoir un Top 12 que d'aucuns espèrent fortement.

Fins aviat

Jo Solatges



Garage Martre ELNE

Une équipe professionnelle pour vous servir



**MÉCANIQUE
CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUF ET OCCASIONS**



Sortie Nord N°6

Ancienne Rte Nationale 114 - ELNE

04 68 22 23 00

garage.martre@orange.fr



Denuit et The Nothing



© Archipel Perpignan

“ Quand le post punk rencontre la musique électronique ”

La soirée du jeudi 11 décembre, au Mediator, sera animée par deux groupes riches en contrastes. À ne pas rater !

Denuit est un duo musical formé par Lis Araignee (chant) et Ivi Topp (synthétiseurs). Leur style, qu'ils appellent "*night wave*", a évolué au fil du temps. Dans leurs albums *Black Sun* et *Inferno* (sortis en 2021 et 2022 respectivement) on retrouve des sonorités post punk* classiques : lignes de basse très présentes et sombres, et au niveau du chant, une profondeur et un phrasé saccadé et très rythmé qui pourrait évoquer le style vocal de Siouxsie Sioux. Le côté électronique du duo est accentué dans l'album de 2023 *Ritual*, plus industriel mais aussi plus lumineux, et enfin, dans leur dernier album *LOVE Violence*, avec une di-

mension envoûtante, voire hypnotique. Le duo accorde également une grande importance à l'aspect visuel que ce soit par leurs clips, très soignés et souvent autoproduits, ou par leur performance live, riche en jeux de scène et de lumière.

En première partie, et à la sonorité tout aussi envoûtante : *The Nothing*, un groupe de "*dance punk*", formé à Perpignan par Tetsu Gomorrah (chant), Julien Saiman (batterie et percussions électroniques), Sébastien Del Grande (saxophone), et Yoann Frogmage (synthés et percussions). Il est possible d'écouter leur morceau "*The Art Show, Pt-1*" dans la

compilation "*Perpignan Burning*", sortie en 2024, qui réunit nombre d'artistes de Perpignan et des alentours.

Isaac

* Post-punk : genre musical apparu fin 70, en écho au mouvement punk, dont il se différencie par plus de complexité et de recherche musicale, des influences en dehors du rock... Il est représenté notamment par des groupes tels que Siouxsie and the Banshees ou Joy Division, et contribue à la naissance d'autres genres musicaux tels que le rock gothique.

LES MOTS PERDUS

FABLE LANGAGIERE

Par Clément Riot (conteur)



Librairie de Noël

En partenariat avec la librairie Torcat

Samedi 6 décembre à partir de 15h

44 avenue de Prades à Perpignan

De 15h à 20h la librairie Torcat sera présente avec un grand choix de livres : essais, romans, livres jeunesse, BD...

Des écrivains dédicaceront leurs ouvrages.

À 17h un spectacle pour tous publics et enfants accompagnés :

Les Mots perdus fable langagière, lecture scénographiée par Clément Riot, conteur.

Un conte moderne enlevé qui met en scène un improbable trio lancé dans une joyeuse entreprise de reprise en main de la langue.

À 19h Présentation du Papilles en fêtes 2025 « *Hors des sentiers battus* » *Le Travailleur Catalan*, suivi d'un apéritif et d'un buffet partagé.

Vente de thés et tisanes 1336 Scoti.



Aujourd'hui Musiques

Dix jours de création sonore et visuelle

Le public s'est largement mobilisé autour de concerts et d'installations faits pour piquer sa curiosité et l'entraîner sur des chemins pas toujours balisés.

Le festival *Aujourd'hui Musiques* s'est achevé dimanche soir en mode festif, le public était invité à danser avec le DJ Set ChilliOhm. Bon à prendre en ces temps de froidure pas que météorologique.

Depuis le 14 novembre, se sont succédé temps forts, respirations, moments de contemplation. Sans pouvoir revenir sur la vingtaine de rendez-vous, il faut en signaler quelques-uns qui resteront dans les mémoires. Citons le solo de violoncelle de Gaspard Claus, que nous n'avons pu entendre, mais dont les échos perdurent. Sachant que le musicien a de solides attaches du côté de Banyuls-sur-Mer, on peut espérer le retrouver.

Salle comble pour *D'après une histoire vraie*, chorégraphie de Christian Rizzo (ancien directeur du centre chorégraphique de Montpellier). Huit danseurs, hommes, pas forcément jeunes, et deux percussionnistes formidables. Une danse comme faite de conciliabules, de conflits et d'apaisements, de la douceur, de l'émotion avec des rondes (comme dans un tableau), des moments à terre... Un spectacle de grande humanité porté par une musique intense et lancinante.

Grandiose, le concert du collectif Blindman d'Éric Sleichim en hommage à l'artiste Moondog*. Six musiciens qui jouent tous les instruments possibles et chantent à l'occasion, chaque morceau est une merveilleuse surprise. La musique mêle tous les jazz, de La Nouvelle Orléans à Charlie Parker, les revisitant, les joignant à des rythmes amérindiens. Blindman, c'est vraiment un collectif, pas de vedette, une bande de copains qui s'amuse comme des fous et enchantent le public. L'ADN du festival cultivant le mélange musique et arts, on attendait avec curiosité la



© Nicole Gaspon

Chorégraphie : D'après une histoire vraie.

soirée Bruits Blancs qui proposait, au 7^e étage dans l'espace panoramique de l'Archipel, trois duos écrivain, écrivaine-musicien musicienne. Pas toujours facile à suivre, ni toujours convainquant, dommage.

Signalons aussi le succès des concerts gratuits sous la verrière.

N. G.

*Moondog ou Louis Thomas Hardin, né en 1916 à New-York mort en Allemagne en 1999, aveugle à 16 ans, compositeur hors norme, ami de Philip Glass, Léonard Bernstein, Charles Mingus, fascinait nombre de musiciens dont Benny Goodman. Il a beaucoup vécu dans la rue, coiffé d'un casque à cornes et armé d'une lance médiévale...S'est par la suite produit sur toutes les scènes d'Europe et du monde.

Où sortir ?

Perpignan

Archipel | Vendredi 28 novembre à 19h |

Le rêve d'Elektra | De 10€ à 26€. **Mardi 2 décembre** de 18h30 à 21h15 | **São Paulo Dance Company**, dirigée par Inès Bogéa | De 10 à 30€. **Samedi 6 décembre** à 19h et **dimanche 7 décembre** à 16h30 | De 10 à 25€.

Institut Jean Vigo | **Mardi 02 décembre** à 19h | Projection - **Bacurau # L'art de la révolte : le Brésil** | 7€/réduit 5€.

El Mediator | **Samedi 29 novembre** à 20h30 | **Concert Nèg'Marrons + 1ère partie** | 25€/réduit 22,50€.

Place de la Victoire | **Samedi 29 novembre** à partir de 19h | Lancement des illuminations de Noël, suivi du **concert American Gospel by Gospel** pour 100 voix. À 20h | **Grand feu d'artifice de Noël**, tiré depuis le pont Magenta | Gratuit.

Place de la République | **Samedi 29 novembre** à 20h30 | **Concert tribute Pink Floyd** | 17€.

Banyuls-sur-Mer

Église de la Rectorie | **Dimanche 30 novembre** 16h | L'heure musicale des Amis d'Alain Marina-ro - **Concert de l'Avent** | 13€/réduit 10€/gratuit -18 ans.

Cabestany

Centre culturel Jean Ferrat | **Vendredi 28 novembre** à 20h30 | Théâtre - **Toutes les choses géniales** | 12€/réduit 6€. **Samedi 06 décembre** à 15h30 | Théâtre en scène - **Secret Beatmaker** | 12€/réduit 6€.

Canet-en-Roussillon

Théâtre Jean Piat | **Jeudi 04 décembre** à 20h30 | **Camus... Sartre, Miroir d'enfances** | 19€/réduit 15€/enfant 8€.

Collioure

Cinéma Le Mondial | Les 28, 29 et 30 novembre | **Festival du film d'archéologie sous-marine et du patrimoine maritime** organisé par l'association Subcam | Gratuit.

Le Barcarès

Rue du Mas de la Grêle | **Vendredi 28 novembre** à 20h | Concert hommage - **Serge Reggiani** | Gratuit.

Le Soler

Espace culturel | **Samedi 6 décembre** à 20h30 | Spectacle - **Soler comedy club** - en exclusivité les meilleurs artistes issus de la nouvelle génération de l'humour | 32,50€/réduit 22€.

Thuir

Théâtre des Aspres | **Vendredi 28 et samedi 29 novembre** à 20h30 | Théâtre - **Fly me to the moon** | 15€/réduit 12€.

Au Jardin de l'économie
Fruits-Légumes
Fleurs
Frais et Secs
☎ 04 68 64 39 75
e-mail : ecojardin@orange.fr
Avenue du Dr Emile Parés
66600 Rivesaltes / Facilité de parking

Compositions sur commande

TABAC - JOURNAUX
Anne Coste
20, rue de la République
66600 RIVESALTES
Tél. 04 68 64 36 85

Budget

Les grandes manœuvres budgétaires continuent

Après le rejet historique de la partie recettes du budget, le gouvernement Lecornu continue de manœuvrer pour réussir à faire passer son budget d'austérité en tentant un nouveau tour de passe-passe.

Tout le monde savait qu'il n'y avait aucune majorité à l'Assemblée nationale pour voter le volet recettes du projet de loi de finances (PLF) de l'État. Mais qu'il soit rejeté avec une telle ampleur ne s'était jamais vu dans l'histoire de la V^e République : le texte a été rejeté par 404 voix contre... et 1 voix pour ! Il faut dire que le texte avait fini par ressembler à un « *budget Frankenstein* » selon les mots du président de la commission des finances.

De facto, la partie dépenses du PLF est rejetée, les députés ne pouvant en discuter si les recettes n'ont pas été votées. Le projet de budget du gouvernement part donc, dans sa version initiale, au Sénat où, la droite étant largement majoritaire, il sera amendé de façon à être encore plus austéritaire. Avant de revenir en discussion à la Chambre des députés. La probabilité qu'un budget soit voté avant le 31 décembre reste donc très faible.

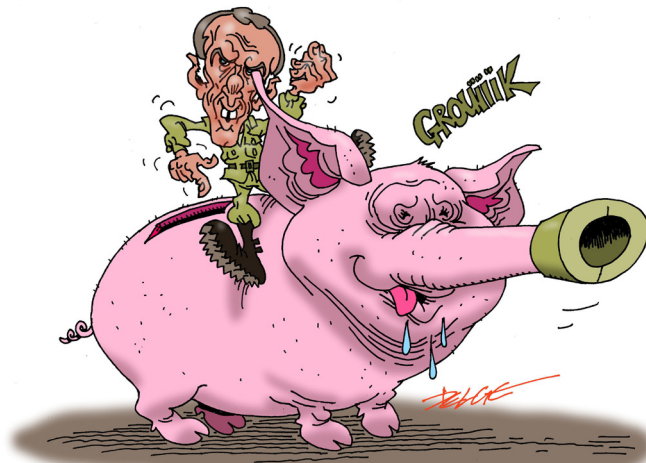
La stratégie gouvernementale

En fait, le gouvernement et les parlementaires macronistes ont tout fait pour en arriver là et garder la main sur le budget :

- Première étape : renoncer au 49-3, pour faire croire que les députés auront le dernier mot.
- Seconde étape : faire traîner les débats, en multipliant les amendements ou en supprimant les séances durant le week-end du 15 novembre.
- Troisième étape : verser quelques larmes de crocodiles sur le manque de temps pour examiner le PLF.
- Quatrième étape : légiférer par ordonnance, sans vote, un choix inédit sous la Ve République qui ne semble pas avoir la préférence du gouvernement. Ou bien passer par une loi spéciale, votée avant Noël, qui reconduit la loi de finance de l'année précédente jusqu'à l'entrée en vigueur d'un nouveau budget, comme cela a été le cas fin 2024 après la censure de Michel Barnier.

C'est ainsi que le gouvernement pourrait, comme au début de 2025, conserver en main les cordons de la bourse, par exemple en débloquent

Inflation record sur le budget militaire : des milliards en moins pour l'école, la santé, la protection sociale, l'environnement...



au compte-goutte les crédits pour les collectivités. Un bon moyen de faire pression sur les parlementaires pour rapidement arriver à un accord.

Dernière manœuvre

Mais, lors d'une prise de parole surprise, Sébastien Lecornu a tenté de temporiser, lundi 24 novembre, quant à l'avenir très incertain du budget. Nouveau tour de passe-passe : le « *vote ad hoc* » du Parlement sur une série de thèmes. À cette fin, il a annoncé recevoir à nouveau les représentants des forces politiques du Parlement et réunir les « *par-tenaires sociaux* » autour de cinq thèmes : réduire les dépenses plutôt qu'augmenter les recettes, la réforme de l'État et la décentralisation, l'énergie et en premier lieu la défense et le budget des armées.

René Granmont

Les gourous de l'allocation sociale unique

L'allocation sociale unique qui permettrait d'unir RSA, APL et autres prestations dans un seul dispositif est avancée par notre Premier ministre. Derrière des promesses d'économies sans toucher aux ménages se cache une vraie offensive néolibérale.

Portée par le député PS Christophe Siruque en 2016, l'allocation sociale unique (ASU) revenait par la fenêtre avec Barnier, le garage avec Bayrou, puis la cheminée avec Lecornu en anticipant décembre. Présentée comme une harmonisation des prestations, elle permettrait de faire des économies de gestion, d'éviter les non-recours, sans pertes pour les ménages. Juillet 2025, les auditions de trente-quatre personnes dont l'actuel président de l'Insee – rapporteur général en 2019 de la réforme sur le revenu universel d'activité – aboutissent à un avis favorable à l'ASU. La pilule semblait pouvoir passer.

L'ASU et ses conséquences

Laurent Wauquiez, chef de file des Républicains, se réjouissait déjà de cette ASU dont il préconise un plafond à 70 % du SMIC. Dans

sa lutte contre « *l'assistanat* », il ne précise pas, entre autres, que nombre de personnes avec emploi touchent aussi les APL, que ces prestations valent pour nombre de familles qui cumulent ces aides et que le plafonnement, mécaniquement, en amputerait une partie.

Le narratif du gouvernement devait aussi prendre du plomb dans l'aile. Révélé par Le Monde, un rapport de 2018 de France Stratégie – organisme rattaché à Matignon – explicite le résultat d'une telle fusion : diminution des revenus pour 3,55 millions de foyers, hausse pour 3,3 millions, près de deux fois plus de pertes que d'augmentations pour les titulaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), loin des promesses de Lecornu d'épargner tout le monde.

Côté emploi, le gouvernement et ses émules jouent une vieille pièce, celle de la logique

du workfare, décrite par Romaric Godin dans son passionnant *La Guerre Sociale en France*. Développée par Nixon en 1970 et ayant inspiré Macron pour son revenu universel d'activité, c'est l'idée d'une assistance sociale soumise aux besoins du marché du travail, caractéristique du néolibéralisme. C'était l'intérêt, par exemple, de fliquer les allocataires France Travail, aujourd'hui celui d'imposer l'ASU.

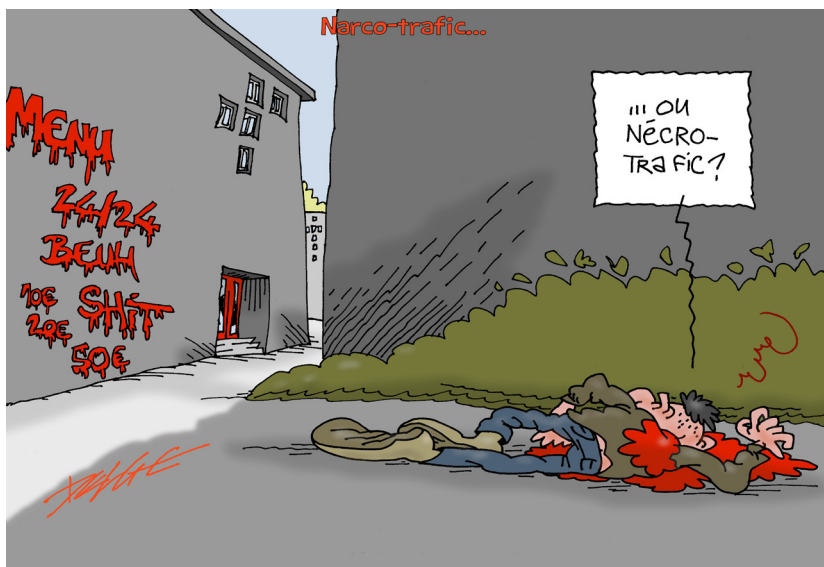
Comment ne pas s'inquiéter d'une fusion des prestations, régies par des organismes aux politiques parfois opposées, sociales pour certains, marchandes pour d'autres ? Derrière cette ASU se cache un projet rétrograde qui telle la couleuvre, se fraye un chemin au gré des courants, faudrait-il encore que nous consentions à l'avaler.

S. B.

Les mineurs pris au piège du narcotrafic

L'exécution du « petit frère » d'Amine Kessaci a provoqué un électrochoc : la massification du narcotrafic et la saturation de la police sont désormais une évidence. Comment en est-on arrivé là ?

Le 16 novembre dernier, un jeune Algérien de 13 ans a été victime d'un règlement de compte à Grenoble. Sept mineurs sont décédés depuis le début de l'année. Dix mille mineurs isolés, souvent de moins de 16 ans, sont impliqués dans le narcotrafic. Pour Frédéric Ploquin, journaliste spécialisé dans le narco banditisme, les mineurs ont le profil idéal : sans parents, souvent en fugue, en décrochage scolaire, moins exposés juridiquement et attirés par l'argent, ce sont des proies faciles. Les mineurs isolés étrangers ont de plus en plus la préférence des trafiquants : parlant mal français et terrorisés par la police au vu de leur situation, ils ne les dénonceront pas. Recrutés sur les réseaux sociaux, on leur promet le gîte et le couvert et 100€ par jour pour être guetteurs. L'Eldorado pour des mineurs à qui l'on annonce, dès leur prise en charge par l'aide sociale à l'enfance, qu'ils devront payer 425€ à leur majorité pour payer leur titre de séjour et leur visa pour être en situation régulière ! En fait, ces jeunes sont piégés, sous



emprise et exploités. « C'est véritablement un esclavage moderne, de la chair à canon », s'insurge Frédéric Ploquin.

La bascule

Cet embrigadement n'est pas nouveau. En 2020, une mission interministérielle a mis en place une expérimentation appelée LIMITS (Limiter l'implication des mineurs dans les trafics de stupéfiants). Le problème, c'est que le narco banditisme va très vite et que l'État est lent.

La moitié du top cinquante des chefs dealers a bien été arrêtée, dont ceux de la DZ Mafia de Marseille. Ce qui est nouveau, le point de bascule, c'est que les principaux chefs ont constitué un cartel basé à Dubaï. Ces barons de la drogue mutualisent leurs moyens, s'entendent sur les prix et surtout ne se cachent plus et au contraire communiquent, persuadés d'être intouchables. La loi du 13 juin 2025, avec la création d'un parquet anti-criminalité et de quartiers de prison sécurisés, renforce le volet répressif. Mais à l'évidence, la prévention est maintenant urgente et indispensable. Pour la Cimade, « les mineurs isolés ne sont pas assez mis à l'abri ». A contrario, de plus en plus de jeunes étrangers se voient remettre une obligation à quitter le territoire à leurs 18 ans, leur acte de naissance étant soupçonné d'être faux. Et vont grossir les petites mains du narcotrafic ?

Anne-Marie Delcamp

Espagne

50 ans après, le franquisme bouge encore

Après trois ans de guerre (1936-1939) contre la République espagnole, Francisco Franco Bahamonde étouffa pendant 36 ans le peuple espagnol sous une dictature sanglante jusqu'à sa mort, le 20 novembre 1975.



espagnole en juillet 1936 et l'a abattue le 31 mars 1939, après trois années de guerre, bénéficia de l'aide du fascisme international. Hitler et Mussolini engagèrent hommes et armements dès le début de la guerre. La France et l'Angleterre décidèrent d'un pacte de non-intervention qui contribua à la défaite de la République espagnole. Un demi-million d'Espagnols prit le chemin de l'exil, majoritairement vers la France.

Cette France enferma aussitôt les républicains espagnols dans les camps de concentration. Par la suite, l'engagement de milliers

d'entre eux dans les combats pour libérer le pays qui les avait si mal accueillis, du joug nazi, fut total. Après la Libération, l'espoir de voir les alliés renverser Franco s'éloigna, la France, l'Angleterre et les États-Unis souhaitant préserver leurs relations avec Franco pour des intérêts économiques et géopolitiques. La dictature pouvait alors s'installer durablement.

Cinquante ans d'impunité du franquisme

Les Espagnols mènent un combat pour la mémoire et l'histoire. Le travail patient des historiens et des milliers de familles mobilisées pour la vérité et la justice, est un

impératif. Aujourd'hui subsistent partout en Espagne des symboles du franquisme sur de nombreux monuments, et des milliers de disparus gisent encore dans des fosses ou des fossés. De plus, cette histoire demeure absente dans les manuels scolaires. Un demi-siècle après la mort de Franco, l'Espagne n'en a pas fini avec le franquisme. La politique en faveur de la mémoire historique et démocratique, en ne condamnant pas concrètement, ni jugeant et punissant les crimes du régime franquiste, maintient de fait leur impunité. Une faiblesse qui ne peut que contribuer à renforcer l'extrême droite.

Dominique Gerbault

Mon Général ! Ta g..... !

De quoi je me mêle ? Il ne t'a pas suffi de remplir les cimetières de jeunes gens envoyés à la guerre pour ne pas en revenir pour en remettre une couche alors qu'on ne te demande rien, si ce n'est faire ton boulot de responsable militaire, former tes soldats, intervenir dans les conflits (quand on te le demande), imposer des règles, une discipline, porter un uniforme, défiler sur les Champs Élysées, et faire la guerre, quand les élus de la République le décident.

Le sabre et le goupillon

Quelles compétences as-tu pour nous dire comment nos enfants doivent être élevés pour être préparés à une guerre dont tu penses qu'elle est une perspective proche ? Tu parles même de trois ou quatre ans. Tu es le général de la science infuse ! Ton titre de chef d'état-major des Armées, en plus de te donner le droit d'envoyer au casse-pipe la jeunesse du pays ne te donne aucun droit sur la « *force d'âme* » qu'il nous serait nécessaire « *pour*

accepter de nous faire mal, pour accepter ce que l'on est ». L'âme, dans la bouche de Mon Général, c'est l'éternel retour du sabre et du goupillon, et la propension des galonnés à se prendre pour les sauveurs de la nation.

« *Si le pays flanche parce qu'il n'est pas prêt à accepter de perdre ses enfants, de souffrir économiquement ... alors on est en risque.* » Et de se tourner vers les maires pour faire la leçon...

Le futur

D'autant plus qu'il le sait, lui, Mon Général. Et il en parle au futur, pas au conditionnel. La guerre devrait frapper bientôt. Et elle viendrait de la Russie « *convaincue que les Européens sont faibles* ». Après l'Ukraine, la France, l'Europe ! Une Russie décomplexée dans l'usage de la force, face à un pays qui flanche, « *qui ne veut pas souffrir économiquement* ». D'où la leçon de Mon Général Fouettard, pour qu'on ait les chocottes, pour qu'on tienne, pour qu'on bourre le pif à nos enfants.

Que surtout on en finisse avec un pacifisme bêlant et sans doute qu'on accorde le moins de places possibles aux valeurs universelles fondatrices d'une humanité fraternelle. Ce discours semble plaire à Macron qui dans la presse du jour soutient Mon Général et dit que l'on a sorti ses propos de leur contexte. Un soutien qui n'a rien d'étonnant de la part d'un adepte du pire, incapable de répondre aux aspirations d'un peuple et d'une jeunesse qui ne veulent pas de guerre.

Une dérive

Le militarisme ambiant s'inscrit dans une dérive droitiste qui n'a pas d'autre but que de profiter des fauteurs de troubles, ils sont relativement nombreux, qui semblent proliférer pour obscurcir les perspectives d'un ordre du monde où les libertés, les droits, l'universalité des valeurs n'auraient plus la cote. Non ! Mon Général, la peur de la guerre n'est pas le commencement de la sagesse.

Jean-Marie Philibert

SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE

Chers lecteurs, chers amis du *Travailleur Catalan*, Aujourd'hui, nous nous tournons vers vous avec franchise et détermination. Notre journal traverse une période difficile, marquée par les défis économiques qui touchent l'ensemble de la presse indépendante : inflation galopante, chute des recettes publicitaires, coûts d'impression en hausse constante. Face à cette tempête, nous avons besoin de votre mobilisation. Chaque semaine, notre petite équipe déploie une énergie considérable pour vous offrir une information de qualité, engagée et indépendante. Nous refusons de baisser les bras.

Depuis près d'un siècle, *Le Travailleur Catalan* accompagne la vie de notre territoire. En 2026, nous fêterons nos **90 ans d'existence**. Neuf décennies d'engagement, de débats, de luttes et de conquêtes sociales. Neuf décennies à défendre les valeurs de solidarité, de justice et de pluralisme. Notre journal garde une originalité précieuse dans le paysage médiatique des Pyrénées-Orientales : nous sommes engagés, indépendants et enracinés dans notre territoire.

Cette indépendance a un prix. Nous ne pouvons compter que sur cette bataille populaire, et donc sur vous.

66% DE RÉDUCTION D'IMPÔT !

Grâce à notre partenariat avec Presse et Pluralisme, association d'intérêt général, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% du montant versé.



LE TRAVAILLEUR CATALAN



Je fais un don de € au profit exclusif du **Le TC** et je libelle mon chèque à l'ordre : presse et pluralisme

Opération Le Travailleur Catalan

à l'adresse : Le Travailleur Catalan - 44, avenue de Prades - 66000 Perpignan

Je précise mes coordonnées :

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coupon à détacher et à renvoyer à l'adresse du Travailleur Catalan !



Je fais
un don



<https://dons.presseetpluralisme.fr/le-travailleur-catalan/>

Vos dons, votre journal

Un grand merci à toutes celles et ceux qui font un don ! Votre soutien est précieux et nous aide à avancer chaque jour un peu plus vers nos objectifs.

Manuel Erlanger 100€ - Denise Sentis Billon 500€ - Roger Manaut 100€ - Michel Marc 100€ - Elsa Castro 50€ - Guy Bouzonie 100€ - Gilles Figueres 200€ - Madeleine Escaro 50€ - Raoul Jacomy Fils 30€ - Patrick Cases 100€ - Jean Malik Lemaire 100€ - Dominique Gerbault 100€ - Lucie Moya 30€ - Alain et Mireille Trotel 100€ - Chantal Pons 50€ - ...